

Déclaration du Département d'État américain sur les événements en Tchécoslovaquie (23 août 1968)

Légende: Le 23 août 1968, au lendemain des événements tragiques de Tchécoslovaquie, le Département d'État américain dément toute rumeur circulant dans la presse, concernant une collusion entre les États-Unis et l'URSS relative à une répartition des "sphères d'influence" en Europe.

Source: USA Documents. Août 1968, n° 2263. Paris: Service de presse - Ambassade des États-Unis à Paris. "Déclaration du Département d'État américain (23 août 1968)", p. 1-2.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declaration_du_departement_d_etat_americain_sur_les_evenements_en_tchecoslovaquie_23_aout_1968-fr-dff538c8-dd2b-482c-b548-5bc4086e7882.html



Date de dernière mise à jour: 27/10/2015

Déclaration du Département d'État américain (23 août 1968)

A la suite des allusions contenues dans certains articles publiés par la presse, quant à une collusion entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. due à une répartition de "sphères d'influence" entre les deux pays, le porte-parole du Département d'Etat a rendu publique la déclaration suivante, le 23 août 1968, à midi.

Le gouvernement des Etats-Unis n'a jamais conclu aucun accord ni entente relatifs à des "sphères d'influence", avec quiconque, où que ce soit dans le monde. Aucune idée de ce genre n'a fait l'objet d'aucune discussion en corrélation avec les événements récents qui se sont déroulés en Tchécoslovaquie et aucun gouvernement n'a tenté de parvenir à une entente dans ce sens avec le gouvernement des Etats-Unis.

Toute insinuation selon laquelle le gouvernement des Etats-Unis aurait laissé entendre à l'Union soviétique, de façon tacite ou de toute autre façon, que les Etats-Unis resteraient indifférents devant l'action que l'U.R.S.S. et d'autres pays membres du Pacte de Varsovie ont actuellement entreprise en Tchécoslovaquie, relève de la malveillance et se trouve totalement dénuée de fondement.

Il a été donné à entendre que la conférence de Yalta a conduit à la constitution de "sphères d'influence" en Europe. En réalité, la conférence de Yalta qui s'est tenue du 1er au 11 février 1945, entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique, n'a traité en aucune façon, directement ou indirectement, de questions relatives à des sphères d'influence. Tous les procès-verbaux de la conférence, sans omission aucune, ont été publiés par le gouvernement des Etats-Unis en 1955, dans la série des "Foreign Relations of the United States Diplomatic Papers – The Conferences of Malta and Yalta" (Documents diplomatiques sur les Affaires étrangères des Etats-Unis – les Conférences de Malte et de Yalta). L'attitude des Etats-Unis quant aux sphères d'influence y est exposée dans un document antérieur à la conférence, pages 103–108.

Les accords relatifs aux zones qui ont simplement délimité les zones d'occupation militaire en Allemagne et en Autriche ont été officiellement et définitivement entérinés à Yalta. Mais ces limites avaient été négociées au cours des réunions du Conseil Consultatif Européen et soumises aux gouvernements en novembre 1944. La seule modification importante qui ait été apportée au tracé des zones est due au fait que l'U.R.S.S. ait finalement accepté, devant l'insistance des Britanniques et des Américains, de donner son accord à l'octroi, à la France, d'une zone d'occupation et d'un siège au sein de la Commission de Contrôle en Allemagne.

Le document adopté par la conférence, intitulé "Déclaration sur l'Europe libérée" (document d'origine américaine) visait un but exactement opposé à la constitution de sphères d'influence en Europe orientale en établissant une participation tripartite aux commissions de contrôle et à l'administration des anciens pays ennemis en Europe.

Directeur : Max W. Kraus